

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2026D066

**Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
de Morlaix Communauté**

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à 19 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 10/09/2026
Présents : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, Jérémy LAINE, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Isabelle CHAILLOU, Fleur GUERIN, Stéphane GRASSIN, Patrick JAOUEN, Sylvie RICOU, Alain TIRILLY
Absents/Excusés : André NEDELEC pouvoir à Pierre LE GOFF, Catherine BARON pouvoir à Alain TIRILLY, Sébastien BOUGET pouvoir à Patrick JAOUEN, Maxime LESTRUHAUT pouvoir à Jérémy LAINE, Géraldine MERRET pouvoir à Fleur GUERIN
Secrétaire de séance : Isabelle CHAILLOU
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 10 Votants : 15 Procurations : 5

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

VU la délibération n° D26-096 du 29 juin 2026 de Morlaix Communauté relative à la composition et au règlement de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Le Maire propose à l'Assemblée de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), conformément aux modalités de composition définies par Morlaix Communauté.

•

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE DÉSIGNER Monsieur Pierre LE GOFF membre titulaire de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

DE DÉSIGNER André NEDELEC membre suppléant de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.**

Le Maire,
Pierre LE GOFF